



## RENTRÉE SCOLAIRE 2020 /2021 EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

La circulaire de rentrée 2020 rappelle les deux objectifs fondamentaux voulus par le ministre de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports : **La protection de l'ensemble des élèves et des personnels et l'éducation de tous.**

A ce titre, le protocole sanitaire des écoles et établissements scolaires et le plan de continuité pédagogique doivent servir d'appui aux ajustements à prévoir en ce qui concerne l'organisation et l'enseignement de la discipline EPS, <https://www.education.gouv.fr/rentree-2020-modalites-pratiques-305467>

Le protocole traduit les prescriptions émises par les autorités sanitaires pour qu'elles soient applicables dans le cadre de l'école. (mise à jour le 26 août 2020)

<https://www.education.gouv.fr/protocole-sanitaire-des-ecoles-et-etablissements-scolaires-annee-scolaire-2020-2021-305630>

Des fiches repères thématiques pour chaque situation liée au temps scolaire précisent les modalités d'organisation, une concerne plus spécifiquement l'EPS

<https://www.education.gouv.fr/media/71367/download>

### Points de vigilance à avoir à la reprise de septembre :

- La continuité pédagogique en EPS a pour un certain nombre d'élèves été particulière voire compliquée à mener tant au niveau distanciel que présentiel. Certains n'auront eu qu'une activité physique très réduite voire inexistante en fonction de leurs conditions de vie y compris pendant la période des vacances.
- Il est important que les cours d'EPS reprennent dans l'emploi du temps des élèves quel que soit le niveau de classe, sur des temps scolaires qui donnent accès aux équipements sportifs.
- Les programmes de la discipline sont ouverts et rédigés par cycle de 3 ans. Ils permettent une adaptation des projets d'EPS en fonction des contextes locaux et de la situation sanitaire.
- C'est donc le projet pédagogique qui doit être questionné, au plan local, et précisera les choix prioritaires, de programmation et des modalités de pratique ainsi que la temporalité d'ajustement selon les besoins diagnostiqués chez les élèves.
- Prendre le temps d'une évaluation diagnostique des élèves sur le plan physique et psychologique. Cette évaluation doit envisager différentes facettes de l'activité des élèves en dépassant les seules ressources mobilisées dans l'APSA.
- Il est important de développer la capacité des élèves à s'engager dans sa pratique physique de manière autonome et dans le respect des consignes apportées par l'enseignant. A ce titre, le numérique pédagogique revêt un intérêt particulier pour clarifier les attendus et préciser les consignes de ce qu'il y a à réaliser (ENT de l'établissement)
- Reprendre aussi parallèlement l'association sportive. Elle peut être un lieu préférentiel de remise en forme et/ou de multiplication d'offres de formation de pratique.

### Quelques principes pédagogiques à retenir :

- Établir un protocole EPS propre au contexte de l'établissement qui sera remis à l'équipe de direction et aux familles. (Conditions d'accueil des élèves, effectifs, lieux et conditions d'évolution, matériels utilisés et à désinfecter).
- Aucune activité physique sportive artistique n'est proscrite d'emblée, à condition de l'adapter aux règles de distanciation (en gymnase comme en extérieur).

- En ce début d'année, les activités, les formes de pratique ou les organisations pédagogiques qui impliquent des contacts directs entre élèves sont déconseillées ; elles pourront s'inscrire dans les projets plus tard, en fonction des évolutions de la situation sanitaire.
- Les pratiques en extérieur sont à privilégier ;
- Afin de s'affranchir de l'utilisation des vestiaires, demander aux élèves de venir en tenue de sport le matin. Si besoin laisser les portes ouvertes et/ou organiser les rotations entre les classes. (Éviter dans la mesure du possible le brassage des élèves). Leur conseiller également d'apporter une bouteille d'eau personnelle pour diminuer la circulation des élèves.
- Accompagner les élèves dans leurs apprentissages : Prévoir des outils à mettre à leur disposition (types « coups de pouces », ou conseils sur les postures, la respiration, les techniques) et des variables didactiques (simplification/complexification)
- Privilégier une évaluation formative. Prévoir des outils d'évaluation et notamment d'auto-évaluation (auto-positionnement), faciliter l'expression des ressentis. Le cahier d'entraînement prend ici toute sa valeur pédagogique.
- Impliquer davantage les élèves dans leur travail personnel : analyse de ses besoins, pratique autonome et responsable, les sensibiliser à la nécessité d'avoir une activité physique régulière avec un équilibre journalier.
- Intégrer éventuellement les activités du CA5 au collège en adaptant les apprentissages visés aux caractéristiques et besoins des élèves. (Il peut s'agir d'activités de renforcement musculaire ou de manière plus large aborder les pré-requis au savoir s'entraîner...)

**La rentrée doit être progressive et adaptée mais avec l'objectif partagé de proposer rapidement une EPS riche et source d'apprentissages réels.**

**Il appartient aux équipes de construire ce protocole sanitaire en l'adaptant au contexte singulier de l'établissement, il doit répondre à des principes simples et clairs de façon à faciliter son appropriation par les familles et les élèves.**

